



## La santé sanitaire et sociale reste notre priorité

### Port du masque obligatoire en entreprise à partir du 1<sup>er</sup> septembre

« Afin de limiter les risques d'une reprise de l'épidémie », le gouvernement a rendu le port du « masque grand public » obligatoire dans tous les lieux clos, en complément des gestes barrières, à compter du 20 juillet.

Mardi 18 août, à l'issue d'une réunion avec les « partenaires sociaux », Elisabeth Borne, la ministre du Travail, a annoncé le port du masque obligatoire en entreprise à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Elle a précisé que le port du masque serait donc systématique dans tous les espaces de travail clos et partagés, les salles de réunion, couloirs, vestiaires, open space, etc.

Cette évolution importante des mesures de protection au travail donnera lieu d'ici la fin août à « un protocole national pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs en période de Covid-19 ». Le gouvernement a d'ores et déjà indiqué cependant que le coût du masque serait à la charge des employeurs. La ministre du Travail a par ailleurs encouragé les employeurs à favoriser le télétravail.

Alors que la rentrée approche à grands pas et que le rebond de l'épidémie de Coronavirus se confirme hélas sur la quasi-totalité du territoire, ces décisions ne constituent pas réellement une surprise.

### La CGT dénonce une consultation express des syndicats et demande des négociations de fond

La CGT n'est pas opposée à la systématisation du port du masque au travail, mais elle considère que cette décision prise après seulement deux heures de visioconférence ne saurait constituer un aboutissement. En matière de concertation et de dialogue social, avec ce gouvernement comme avec le précédent, nous sommes en effet très loin du compte.

La CGT réaffirme ainsi son exigence de négociations sur les questions d'organisation du travail, des conditions de travail, mais aussi de temps de travail. Comme c'est le cas notamment en Allemagne où le syndicat IG Metall réclame la semaine de quatre jours dans le cadre de l'épidémie du Covid-19.

Des négociations interprofessionnelles, dans les branches et entreprises doivent pouvoir s'ouvrir de toute urgence. Elles devront porter également sur le sujet désormais incontournable du télétravail.

### Et au ministère de la Culture

Dans le cadre d'une intersyndicale au complet, pendant le confinement, au pic de l'épidémie et ensuite, nous avons déployé des efforts considérables dans des conditions difficiles pour que la protection sanitaire des agents soit assurée partout, de l'administration centrale aux services à compétence nationale en passant par les DRAC et les établissements publics. Or aujourd'hui comme depuis la mi-mars, la santé sanitaire et sociale de toutes et de tous reste notre priorité intangible.

### Le dialogue social, un point noir

Si le dialogue social est un point noir au ministère de la Culture depuis de nombreuses années et tout particulièrement depuis 2017 - nouveau monde oblige -, l'arrivée de Roselyne Bachelot-Narquin n'a pour le moment rien arrangé. L'été est souvent, c'est vrai, propice à un relâchement du dialogue et le mois d'août quasiment neutralisé, mais cette année, au regard de la crise exceptionnelle que nous traversons, ce n'est absolument pas défendable.

## **Il était temps**

Face aux critiques acerbes et nombreux coups de gueule fusant de toutes parts, la ministre a reçu les professionnels du spectacle ce mercredi. Compte tenu de la gravité de la situation économique et sociale connue de tous, on a envie dire : il était temps !

A en lire les dépêches de presse, il fut tout particulièrement question de la suppression des mesures de distanciation sanitaire dans les salles de spectacle et du port du masque, « comme dans les transports en commun ». Roselyne Bachelot-Narquin se serait engagée à défendre ces options au prochain Conseil de défense. A suivre...

Reste que ce rendez-vous important a été marqué par l'absence remarquable des représentants des artistes, des employeurs associatifs ou du secteur public. Assimiler le spectacle à la seule industrie et au secteur privé serait une grave erreur d'analyse. Dans le domaine du spectacle vivant comme dans celui des patrimoines, du livre et de la lecture, de la presse, de l'audiovisuel et plus largement de la création artistique, la ministre ne peut pas négliger la part considérable des acteurs publics et doit entendre, aussi, leurs porte-parole et leurs élus.

## **La CGT-Culture réitère pour la énième fois sa demande d'ouverture de négociations**

Non seulement pour nous les négociations ne sont pas un vain mot ni un gros mot mais nous y sommes prêts. C'est ce que nous nous sommes évertués à dire à Franck Riester et à son équipe en pure perte et c'est avec la même détermination que nous mettons cette revendication en avant auprès de la nouvelle ministre.

La santé sanitaire et sociale des personnels exige un cadre ministériel, un socle élevé de protection commune que nous devons négocier. Et dans ce domaine, masque obligatoire ou pas, la période que nous venons de vivre a démontré que rien n'est jamais simple ni acquis au ministère, passé maître dans l'art de la fragmentation des décisions et mesures et de la division des salariés.

Pour ne citer que cet exemple qui pourrait paraître grotesque à l'aune des conséquences du Covid-19, mais parfaitement révélateur de la crise du dialogue social que nous pointons, est-il normal et admissible que d'aucuns dans l'administration et/ou au cabinet continuent de pousser en catimini le projet Camus : projet immobilier purement technocratique et comptable qui prévoit, eh oui, la densification des bureaux et des espaces sanitaires !

Le travail, l'évolution des missions et des métiers, l'organisation du travail et des procès hiérarchiques, la question des collectifs de travail, celle des conditions de travail ou encore de la montée en puissance du télétravail, tous ces dossiers essentiels nécessitent aussi des négociations. Et que dire de l'enjeu considérable des salaires, des carrières et de l'indispensable déprécarisation... Toutes choses qui semblent parfois des sujets interdits dans notre beau ministère et que l'administration s'applique à mettre sous le boisseau.

On a peut-être une ministre qui crève l'écran et qui fait le buzz plus souvent qu'à son tour. Soit ! Notre rôle est de lui rappeler que les premiers acteurs et les principaux artisans de la refondation du ministère de la culture et de sa modernisation sociale doivent être les agents. Voilà le message que nous adressons directement à Madame Bachelot-Narquin et que nous entendons faire partager dans l'unité.

**Vive la culture**  
**et que vive le ministère de la Culture !**

Paris, le 21 août 2020